

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 16 JUILLET 2020 À 18 HEURES 15
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 57
absent représenté : 1
absent : 0

**COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DE LA
SÉANCE DU 16 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à 18 heures 15, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 8 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Véronique BREVET, Lionel CAMBLANNE, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Chantal COMBEAU, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Laetitia GIBARU, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Serge MACKOWIAK, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Olivier PEANNE, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absent représenté :

M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL ;

Absent : néant.

Secrétaires de séance : M. Pierre PECASTAINGS et Mme Kelly PERON.

N° d'ordre	ORDRE DU JOUR	Votes
A	Installation du conseil communautaire issu du renouvellement général des 15 mars 2020 et 28 juin 2020	INSTALLATION
B	Approbation du procès-verbal de séance de conseil communautaire du 27 février 2020, salle Ladislas de Hoyos au pôle culinaire de MACS à Seignosse	49 POUR, 9 ABST
C	Election du président de la Communauté de communes MACS Sous la présidence du doyen d'âge et avec la participation de deux scrutateurs, Monsieur Pierre Froustey a été proclamé, au vu des résultats du scrutin secret majoritaire, président de MACS et a été immédiatement installé dans ses fonctions.	51 POUR, 3 ABST, 4 BLANCS

D	Composition du bureau communautaire - Fixation du nombre de vice-présidents et d'un ou plusieurs autres membres du bureau outre le président : <ul style="list-style-type: none"> o 10 vice-présidents, o 10 autres membres du bureau, dont 6 « conseillers délégués ». 	53 POUR, 5 ABST
E	Election des vice-présidents et d'un ou plusieurs autres membres du bureau Madame Frédérique Charpenel, conseillère communautaire, élue 1 ^{ère} vice-présidente. Monsieur Jean-Claude Daulouède, conseiller communautaire, élu 2 ^{ème} vice-président. Monsieur Pierre Laffitte, conseiller communautaire, élu 3 ^{ème} vice-président. Monsieur Hervé Bouyrie, conseiller communautaire, élu 4 ^{ème} vice-président. Monsieur Louis Galdos, conseiller communautaire, élu 5 ^{ème} vice-président. Monsieur Jean-François Monet, conseiller communautaire, élu 6 ^{ème} vice-président. Madame Jacqueline Benoit-Delbast, conseillère communautaire, élue 7 ^{ème} vice-présidente. Madame Aline Marchand, conseillère communautaire, élue 8 ^{ème} vice-présidente. Monsieur Benoît Darets, conseiller communautaire, élu(e) 9 ^{ème} vice-président. Monsieur Patrick Benoist, conseiller communautaire, élu 10 ^{ème} vice-président. Monsieur Henri Arbeille, conseiller communautaire, élu 1 ^{er} autre membre du bureau. Madame Sylvie De Arteché, conseillère communautaire, élue 2 ^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Philippe Sardeluc, conseiller communautaire, élu 3 ^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Pierre Pecastaings, conseiller communautaire, élu 4 ^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Francis Betbeder, conseiller communautaire, élu 5 ^{ème} autre membre du bureau. Madame Marie-Thérèse Libier, conseillère communautaire, élue 6 ^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Patrick Taillade, conseiller communautaire, élu 7 ^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Patrick Laclédère, conseiller communautaire, élu 8 ^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Jean-Luc Delpuech, conseiller communautaire, élu 9 ^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Bertrand Desclaux, conseiller communautaire, élu 10 ^{ème} autre membre du bureau.	45 POUR, 8 ABST, 5 BLANCS 48 POUR, 6 ABST, 4 BLANCS 50 POUR, 6 ABST, 2 BLANCS 44 POUR, 9 ABST, 5 BLANCS 48 POUR, 8 ABST, 2 BLANCS 44 POUR, 10 ABST, 4 BLANCS 43 POUR, 13 ABST, 2 BLANCS 39 POUR, 12 ABST, 7 BLANCS 46 POUR, 10 ABST, 2 BLANCS 41 POUR, 11 ABST, 6 BLANCS 41 POUR, 13 ABST, 4 BLANCS 42 POUR, 15 ABST, 1 BLANC 48 POUR, 8 ABST, 2 BLANCS 48 POUR, 8 ABST, 2 BLANCS 42 POUR, 13 ABST, 3 BLANCS 45 POUR, 11 ABST, 2 BLANCS 45 POUR, 11 ABST, 2 BLANCS 43 POUR, 11 ABST, 4 BLANCS 42 POUR, 12 ABST, 4 BLANCS 38 POUR, 11 ABST, 8 BLANCS, 1 NUL
F	Lecture de la charte de l' élu local - Remise des textes relatifs aux conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire	LECTURE
G	Création d'une conférence des maires	UNANIMITÉ
H	Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance	UNANIMITÉ
I	Commission locale d'évaluation des transferts de charges - Fixation du nombre de représentants des communes	UNANIMITÉ

<p>J</p>	<p>Centre intercommunal d'action sociale de MACS - Fixation de la composition du conseil d'administration et du mode de scrutin pour l'élection des membres élus Outre le président de MACS, président de droit du conseil d'administration,</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 membres élus en son sein par l'assemblée communautaire, • 8 membres nommés par le président parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social. <p>Choix du scrutin secret uninominal pour l'élection des membres élus.</p>	<p>UNANIMITÉ</p>
<p>K</p>	<p>Centre intercommunal d'action sociale de MACS - Élection des membres élus en son sein par le conseil communautaire Monsieur Pierre Laffitte</p> <p>Monsieur Henri Arbeille</p> <p>Madame Sylvie De Arteché</p> <p>Monsieur Jean-Claude Daulouède</p> <p>Madame Marie-Thérèse Libier</p> <p>Monsieur Benoît Darets</p> <p>Madame Isabelle Labeyrie</p> <p>Monsieur Yves Treizières</p>	<p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p> <p>48 POUR, 4 ABST, 5 BLANCS, 1 NUL</p>
<p>L</p>	<p>Composition des commissions internes :</p> <p>1 - Commission d'appel d'offres - Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conseillers communautaires sont invités à établir une ou plusieurs listes pouvant comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, • les listes devront être déposées au siège de MACS ou envoyées par courriel à l'adresse contact@cc-macs.org le 22 juillet 2020 à 12 heures au plus tard en distinguant les candidats « titulaires » des candidats « suppléants » de la liste, • les élections auront lieu lors du conseil communautaire du 23 juillet 2020 au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste. L'élection aura lieu au scrutin secret, sauf accord unanime des conseillers conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales. <p>2 - Commission de délégation de service public - Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conseillers communautaires sont invités à établir une ou plusieurs listes pouvant comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, • les listes devront être déposées au siège de MACS ou envoyées par courriel à l'adresse contact@cc-macs.org le 22 juillet 2020 à 12 heures au plus tard en distinguant les candidats « titulaires » des candidats « suppléants » de la liste, étant précisé qu'il conviendra de procéder successivement le jour de l'élection en conseil communautaire par deux votes distincts à l'élection des membres titulaires puis des membres suppléants, • les élections auront lieu lors du conseil communautaire du 23 juillet 2020 au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste. L'élection aura lieu au scrutin secret, sauf accord unanime des conseillers conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales. Si une seule liste est présentée, les nominations prendront effet immédiatement et il en sera donné lecture par le président. <p>3 - Commission consultative des services publics locaux - Fixation de la composition et des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres</p> <p>Composée de 8 membres comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 membres élus au sein du conseil communautaire, • 3 membres représentants d'associations locales nommés par le conseil communautaire. <p>Les conseillers communautaires souhaitant se présenter à l'élection du collège des élus, selon le scrutin de liste proportionnel au plus fort reste, sont invités à constituer les listes et à les déposer au siège de la Communauté de communes MACS. Les listes devront être déposées au siège de MACS ou envoyées par</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>

courriel à l'adresse contact@cc-macs.org le 22 juillet 2020 à 12 heures au plus tard.

Les élections auront lieu lors du conseil communautaire du 23 juillet 2020 au scrutin secret, sauf accord unanime des conseillers conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales. Si une seule liste est présentée, les nominations prendront effet immédiatement et il en sera donné lecture par le président.

S'agissant des membres représentants d'associations, les nominations interviendront lors de la séance du 23 juillet 2020.

M Port de Capbreton - Fixation de la composition du conseil portuaire

UNANIMITÉ

- le Président de MACS ou son représentant ;
- 1 élu représentant la commune de Capbreton et son suppléant ;
- 1 élu représentant la commune de Soorts-Hossegor et son suppléant ;
- 1 représentant du personnel titulaire et 1 suppléant de la Communauté de communes MACS ;
- 3 représentants titulaires et 3 suppléants du CLUPP (comité local des usagers permanents du port) ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant des activités des services nautiques et réparations ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant des associations sportives liées à la plaisance ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant association touristique liée à la plaisance ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant de la Chambre de commerce et d'industrie ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant du Département ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant des pêcheurs professionnels ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant de la station SNSM.

N Désignation des représentants de la Communauté de communes dans les instances externes :

UNANIMITÉ

1 - Office de tourisme intercommunal

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLÉANT
ANGRESSE	Christine SUHUBIETTE	Charlène BLANGY
AZUR	Patrick TAILLADE	Yannick POUYANNE
BENESSE-MAREMNE	Alexandrine AZPEITIA	Jean Jacques JANU
CAPBRETON	Louis GALDOS	Claire MARSAL
JOSSE	Christelle LE ROUX	Patrick BENOIST
LABENNE	Véronique BREVET	Chantal RONDET
MAGESCQ	Florence DUPOND	Alain SOUMAT
MESSANGES	Marie CAZES	Jérôme COUDRAY
MOLIETS-ET-MAÛ	Aline MARCHAND	Corinne SLAWINSKI
ORX	Bertrand DESCLAUX	Clément BAYENS
SAINTE-MARIE-DE-GOSSE	Véronique COMETS	Francis BETBEDER
SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	Séverine DUCAMP	Elisabeth LASSERRE
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	Mathieu BELESTIN	Sandrine LAFOURCADE
SAINT-MARTIN-DE-HINX	Laetitia GIBARU	Magalie CAZALIS
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	Stéphanie MORA-DAUGAREIL	Céline WAGNIART
SAUBION	Karine AUFUVRE	Denis MATIGNON
SAUBRIGUES	Corinne LISSALDE	Benoît DARETS
SAUBUSSE	Sandrine PETITGRAND	Eric LAHILLADE
SOUSTONS	Aurélienne BERNEDE	Alain CAUNEGRE
TOSSE	Philippe MORICHERE	Jean Claude DAULOUEDE
VIEUX-BOUCAU	Jean Loup MARLIANGEAS	Marylise LAISNEY

2 - Syndicat intercommunal de traitement et de collecte des déchets Côte-Sud

UNANIMITÉ

Titulaire	Suppléant
1. Francis BETBEDER	1. Denis BECUS
2. Jean François MONET	2. Patrice LARD
3. Alain CAUNEGRE	3. Dany JAMMES
4. Jean Claude DAULOUEDE	4. Antoine COELHO
5. Pascale CASTAGNET	5. Eric LAHILLADE
6. Françoise AGIER	6. Damien GARAT
7. Bernard FRACCHETTI	7. Edouard DUPOUY
8. Bertrand DESCLAUX	8. Jean Michel DULER
9. Joël CANTIN	9. William GAUTHERIN
10. Mathieu BELESTIN	10. Patrick BENOIST
11. Régis DUBUS	11. François GUILLAMET
12. Pierre PECASTAINGS	12. Alain SOUMAT

3 - Syndicat mixte parc d'activités Atlantisud

UNANIMITÉ

Titulaire	Suppléant
1. Pierre FROUSTEY	1. Antoine COELHO
2. Aurélie BERNEDE	2. Séverine DUCAMP
3. Hervé BOUYRIE	3. Philippe HIRIGOYEN
4. André JAKUBIEC	4. Kelly PERON
5. Mathieu DIRIBERRY	5. Francis BETBEDER
6. Jacqueline BENOIT DELBAST	6. Régis DUBUS
7. Lionel COUTURE	7. Laurent TRIPON
8. Jean François MONET	8. Eric LAHILLADE
9. Pierre PECASTAINGS	9. Patrick TAILLADE

4 - Syndicat mixte pour la restructuration du parc d'activités Pédebert

UNANIMITÉ

Titulaire	Suppléant
1. Pierre FROUSTEY	1. Nathalie MEIRELES
2. Christophe VIGNAUD	2. André JAKUBIEC
3. Hervé BOUYRIE	3. Jean François MONET

5 - Syndicat mixte Landes Océanes

UNANIMITÉ

Titulaire	Suppléant
1. Jean Claude DAULOUEDE	1. Dominique BRETON
2. Pierre FROUSTEY	2. Hervé BOUYRIE
3. Alain CAUNEGRE	3. Aurélie BERNEDE
4. Louis GALDOS	4. Jacqueline BENOIT DELBAST

6 - Syndicat mixte de gestion des milieux naturels

UNANIMITÉ

Site du Marais d'Orx

Titulaire	Suppléant
1. Bertrand DESCLAUX	1. Olivier GOYENECHÉ
2. Véronique BREVET	2. Aline MARCHAND

Site de l'Étang Noir

Titulaire	Suppléant
1. Pierre PECASTAINGS	1. Carine QUINOT
2. Géraldine CAYLA	2. Aline MARCHAND

Commune	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Angresse	Jean Michel DAGNAN	Philippe SARDELUC
Azur	Bernard RIBOUR	Jean Michel DULER
Benesse-Maremne	Nicolas GEMAIN	Jean François MONET
Capbreton	Françoise AGIER	Jean Luc ASCHARD
Josse	Didier GENEVOIS	Lionel SERIN
Labenne	Jean Michel MAIS	Mathieu PELLETIER
Magescq	Florence DUPOND	Alain SOUMAT
Messanges	Christian BOIREAU	Jean Pierre CALORME
Moliets	Patrick LABORDE	Aline MARCHAND
Orx	Bruno DUBEARNES	Clément BAYENS
Saint Geours de Maremne	Damien GARAT	Mathieu DIRIBERRY
Saint Jean de Marsacq	Jean Pierre DUNOGUIEZ	André DONGIEUX
Saint Martin de Hinx	Patrice LARD	Jean Marc GARAT
Saint Vincent de Tyrosse	Régis GELEZ	Alain LACAVE
Saubion	Cédric GARCIA	Yannick SAINT GERMAIN
Saubrigues	Jérôme GAYON	Benoît DARETS
Seignosse	Pierre PECASTAINGS	Carine QUINOT
Soorts-Hossegor	Maëlle DUBOS PAYSAN	Alain CLAVERIE
Soustons	Jean BOUHAIN	Sébastien FAISSOLLE
Tosse	Lionel COUTURE	Jean Louis GIOVANNOLI
Vieux-Boucau	Dany JAMMES	Dominique BOURMONT

8 - Syndicat mixte du bas Adour maritime

UNANIMITÉ

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Jean Pierre DUNOGUIEZ	André DONGIEUX
Jean Marc GARAT	Patrice LARD
Francis BETBEDER	Philippe MASSOT
Francis PLANTE	Eric LAHILLADE

9 - Syndicat mixte de rivières du Marensin et Born

UNANIMITÉ

Commune	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Moliets et Maâ	Aline MARCHAND	Corinne SLAWINSKI

10 - Établissement public territorial de bassin « Institution Adour »

UNANIMITÉ

Monsieur Francis BETBEDER est désigné pour représenter MACS au sein du comité syndical de l'Institution Adour.

11 - Commission locale de l'eau SAGE Adour aval

UNANIMITÉ

Monsieur Francis BETBEDER pour représenter MACS au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Adour aval.

12 - Syndicat mixte Conservatoire des Landes

UNANIMITÉ

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Patrick BENOIST	Gaëlle DE BRITO GONCALVES
Jacques DESCLAUX	Isabelle MAINPIN
Stéphanie MORA-DAUGAREIL	Emmanuelle BRESSOUD
Frédérique CHARPENEL	Marie Christine LANZUTTI
Sandrine BOMPAS	Martine BACON CABY

13 - Syndicat mixte ALPI

UNANIMITÉ

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Frédérique CHARPENEL	Alexandre LAPEGUE

14 - Pôle d'équilibre territorial rural « Adour Landes océanes »

UNANIMITÉ

Délégué titulaire	Délégué suppléant
1. Hervé BOUYRIE	1. Aline MARCHAND
2. Pierre FROUSTEY	2. Francis BETBEDER
3. Frédérique CHARPENEL	3. Jérôme PETITJEAN
4. Louis GALDOS	4. Philippe SARDELUC
5. Patrick BENOIST	5. Eric LAHILLADE
6. Patrick TAILLADE	6. Mathieu DIRIBERRY

15 - Syndicat d'équipement des communes des Landes (SYDEC)

A - Commission consultative paritaire créée par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

UNANIMITÉ

Monsieur Pierre PECASTAINGS est désigné pour représenter MACS au sein de la commission consultative paritaire du SYDEC.

B - Compétence en matière d'infrastructures de charges de véhicules électriques

UNANIMITÉ

Monsieur Pierre PECASTAINGS est désigné pour représenter MACS au sein de la commission consultative paritaire du SYDEC.

C - Compétence en matière de mise en lumière des équipements publics

UNANIMITÉ

Monsieur Pierre PECASTAINGS, en qualité de titulaire,
Madame Jacqueline BENOIT DELBAST, en qualité de suppléant.

16 - Syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilité

UNANIMITÉ

Madame Frédérique CHARPENEL en qualité de titulaire,
Madame Jacqueline BENOIT DELBAST, en qualité de suppléant.

17 - Société publique locale Trans-Landes

UNANIMITÉ

Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST, pour représenter MACS à l'assemblée générale de la SPL Trans-Landes.

Madame Frédérique CHARPENEL et Madame Jacqueline BENOIT DELBAST, pour représenter MACS au conseil d'administration de la SPL Trans-Landes.

18 - Société publique locale Domolandes

UNANIMITÉ

Monsieur Pierre FROUSTEY, pour représenter MACS à l'assemblée générale et au conseil d'administration de la SPL Domolandes.

19 - Société publique locale Digital Max

UNANIMITÉ

Assemblée générale :

1. Frédérique CHARPENEL

Conseil d'administration :

1. Patrick BENOIST
2. Pascal CANTAU
3. Pierre FROUSTEY
4. Nathalie MEIRELES
5. Hervé BOUYRIE
6. Damien NICOLAS
7. Jean-Claude DAULOUÈDE
8. Christophe VIGNAUD

20 - Société d'économie mixte MACS Energies

UNANIMITÉ

Assemblée générale :

1. Pierre PECASTAINGS

Conseil d'administration :

1. Aline MARCHAND
2. Pierre PECASTAINGS
3. Françoise AGIER
4. Pierre FROUSTEY
5. Francis BETBEDER

21 - Sociétés de projets photovoltaïques (sociétés par actions simplifiées)

Collectivité des associés

CS Toiture Josse : Patrick BENOIST

CS La Tastère : Mathieu DIRIBERRY

Centrale solaire Guinots : Damien NICOLAS

Comité stratégique

CS Toiture Josse : Pierre PECASTAINGS

CS La Tastère : Pierre PECASTAINGS

Centrale solaire Guinots : Pierre PECASTAINGS

22 - Société d'économie mixte d'aménagement territorial et d'équipement des Landes (SATEL)

Assemblée générale :

Monsieur Hervé BOUYRIE

Conseil d'administration :

Monsieur Jean-François MONET

23 - Société d'économie mixte HUBICS

Assemblée générale :

1. Pierre FROUSTEY

Conseil d'administration :

1. Hervé BOUYRIE

2. Patrick BENOIST

3. Maëlle DUBOSC PAYSAN

24 - Établissement public foncier local « Landes Foncier »

Délégués titulaires

1. Hervé BOUYRIE
2. Jérôme PETITJEAN
3. Jean-Claude DAULOUEDE
4. Aline MARCHAND
5. Alexandrine AZPEITIA
6. Marie Thérèse LIBIER
7. Nathalie MEIRELES
8. Alain CAUNEGRE
9. Régis GELEZ
10. Pascal CANTAU
11. Pierre PECASTAINGS
12. Christophe VIGNAUD

Délégués suppléants

1. Nathalie DARDY
2. Patrick BENOIST
3. Pierre LAFFITTE
4. Louis GALDOS
5. Kelly PERON
6. Mathieu DIRIBERRY
7. Philippe SARDELUC
8. Bertrand DESCLAUX
9. Alexandre LAPEGUE
10. Eric LAHILLADE
11. Alain SOUMAT
12. Patrick TAILLADE

25 - Agence départementale d'aide aux collectivités locales

Assemblée générale : Monsieur Régis GELEZ

Conseil d'administration : Monsieur Régis GELEZ

26 - Groupement d'intérêt public « Littoral aquitain »

Madame Frédérique CHARPENEL, titulaire

Madame Aline MARCHAND, suppléante

27 - Comité départemental du tourisme

Titulaire : Madame Véronique BREVET

Suppléant : Monsieur Louis GALDOS

28 - Comité des œuvres sociales

Monsieur Pierre FROUSTEY

Madame Elisabeth MARTINE

29 - Association des Communautés de France (AdCF)

Monsieur Pierre FROUSTEY

30 - Association Solutions mobilités

Madame Frédérique CHARPENEL

31 - Correspondant gens du voyage auprès de la préfecture des Landes

Monsieur Pierre LAFFITTE

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

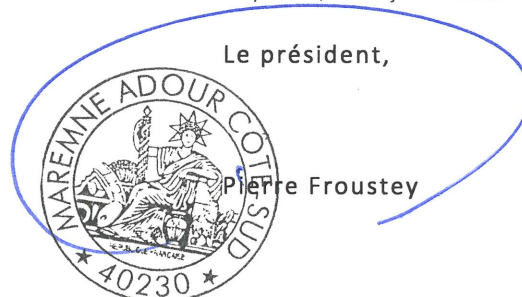
UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

<p>32 - Collèges de Capbreton, Labenne, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Vincent de Tyrosse et Soustons / Lycées de Capbreton, Saubrigues et Saint-Vincent de Tyrosse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collège Jean Rostand à Capbreton : Marie Thérèse LIBIER • Collège de Labenne : Marie Thérèse LIBIER • Collège Aimé Césaire à Saint-Geours-de-Maremne : Marie Thérèse LIBIER • Collège Jean-Claude Sescousse à Saint-Vincent-de-Tyrosse : Marie Thérèse LIBIER • Collège François Mitterrand à Soustons : Marie Thérèse LIBIER • Lycée Louis Darmanté de Capbreton : Patrick BENOIST • Lycée professionnel rural de Saubrigues : Patrick BENOIST • Lycée Sud des Landes de Saint-Vincent-de-Tyrosse : Patrick BENOIST 	UNANIMITÉ
<p>33 - ADIL Monsieur Jean-François MONET</p>	UNANIMITÉ
<p>O Délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau et au président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales</p>	UNANIMITÉ
<p>P Emploi de directeur de cabinet et approbation des crédits affectés Création d'un emploi de collaborateur de cabinet à compter du 17 juillet 2020 et inscription des crédits nécessaires, chapitre 12 pour un montant annuel maximum de 85 000 €.</p>	UNANIMITÉ
<p>Q Questions et informations diverses Décisions prises par Monsieur le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - marchés publics ; - culture ; - patrimoine ; - port et lac ; - environnement-GEMAPI. <p>Décisions prises en application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement économique ; - environnement-transition énergétique ; - voirie ; - personnel ; - culture-sports. <p>Information relative à la constitution des groupes politiques pour les tribunes d'expression dans le magazine MACS d'infos.</p>	EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 22 juillet 2020

Le président,



Pierre Froustey